

LE RÔLE DU MÉDECIN

Votre médecin traitant, qu'il soit généraliste ou spécialiste, est en charge de l'évaluation et du traitement de votre douleur. Il adresse à l'équipe de coordination du réseau une **demande d'inclusion** et indique les raisons de sa demande.

Un **dossier d'inclusion** vous est remis soit par votre médecin soit par l'équipe de coordination du réseau. Dans tous les cas, vous le remplissez et le transmettez au réseau.

Une **synthèse éducative** est réalisée avec vous. L'équipe de coordination du réseau, en lien avec votre médecin traitant, vous **oriente vers des ateliers qui correspondent à vos besoins** pour améliorer la prise en charge de votre douleur.

ÉVALUATION

L'évaluation des ateliers proposés par le réseau est nécessaire pour le suivi de la prise en charge (compétences acquises, évaluation de la douleur, etc.). D'autre part l'Agence Régionale de Santé vérifie la qualité des actions du Réseau.

Votre suivi est assuré par votre médecin traitant.

Les questionnaires et fiches d'évaluation nous permettent de connaître votre satisfaction, vos suggestions et les compétences acquises :

	Quand les remplir ?	A qui les remettre ?
Fiches d'évaluation	Au début et à la fin de chaque atelier	Aux professionnels qui ont animé les ateliers
Questionnaires de suivi	Six mois et douze mois après votre prise en charge	Au réseau LCD



Vous souffrez de douleurs chroniques :

Parlez-en à votre médecin traitant.

Réseau LUTTER CONTRE LA DOULEUR (LCD)

35 rue Crémieux - 75012 PARIS
Tél : 01 43 41 14 00 (standard)

Fax : 01 43 41 22 66

Infirmiere.lcd@free.fr

www.reseau-lcd.org

Association Ville-Hôpital

Lutter Contre La Douleur

Réseau LCD-Paris

Ensemble
contre
la douleur

Une prise en charge
coordonnée



QUI SOMMES NOUS ?

Le réseau **Ville Hôpital Lutter Contre la Douleur** a été créé en 1995 (Association loi 1901). Le réseau LCD est financé par l'Agence Régionale de Santé d'Ile De France dans le cadre du Fond d'Intervention Régional.

Il regroupe des médecins généralistes, spécialistes et d'autres professionnels de santé (pharmacien, psychologue, kinésithérapeute, infirmière, etc.) ainsi que des Centres d'Evaluation et de Traitement de la Douleur (CETD) d'Ile de France.

L'**équipe de coordination** est composée d'un médecin, d'une infirmière, d'une secrétaire et d'un chargé de projet.

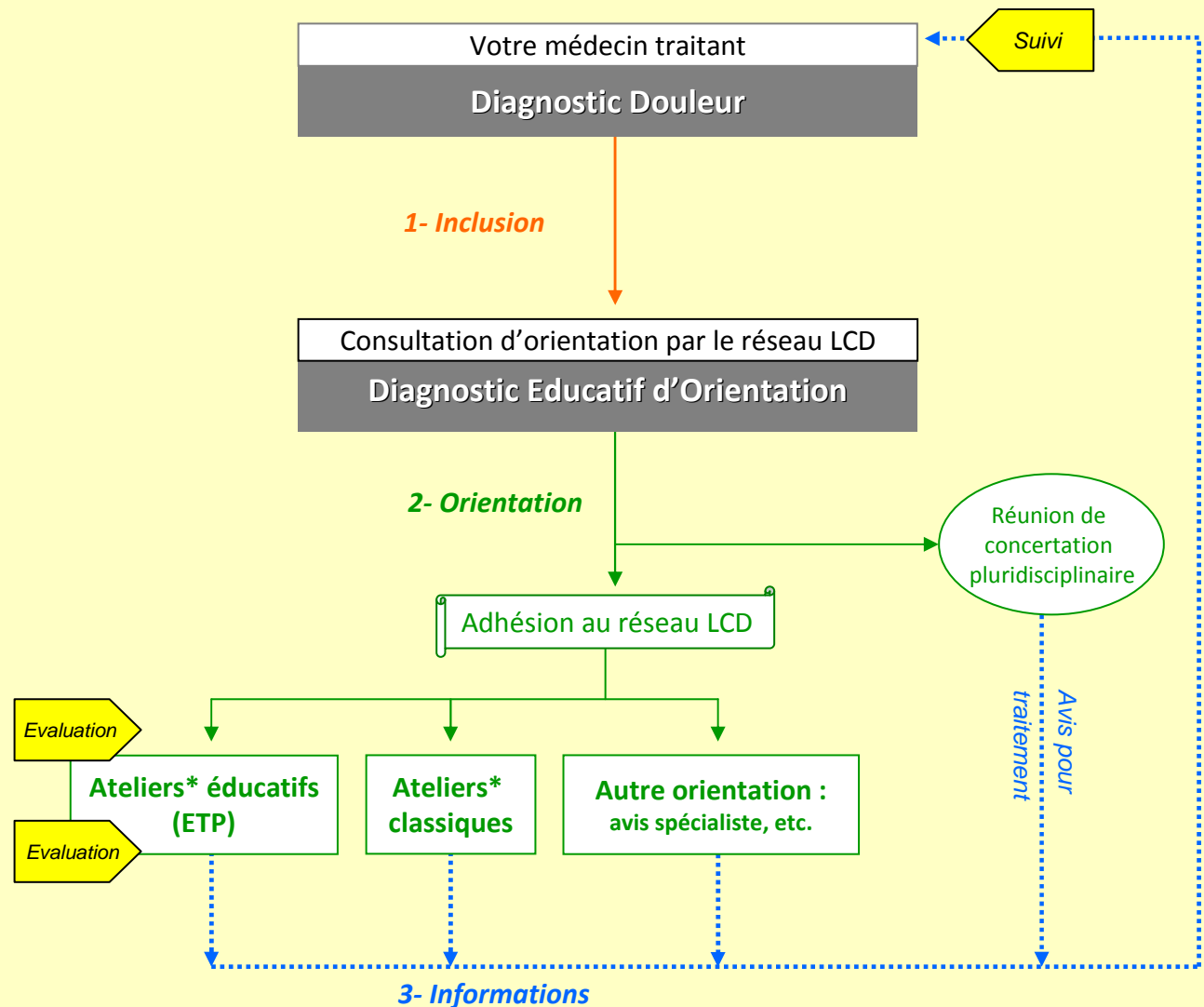
OBJECTIFS

La prise en charge coordonnée des patients atteints de douleur chronique quelle que soit son origine est facilitée grâce à l'organisation en réseau : douleurs cancéreuses, céphalées, lombalgies, migraines, douleurs neuropathiques, douleurs diffuses etc.

Le réseau organise des **réunions de concertations pluridisciplinaires** à propos des patients inclus dans le dispositif.

La coordination des soins permet d'améliorer la prise en charge en optimisant les dépenses de santé .

Le Réseau LCD vous propose une prise en charge coordonnée



* Les ateliers sont individuels ou en groupe.